

Groupement Départemental de la Gendarmerie Nationale

Prévention des actes malveillants à l'encontre des élus de la République

Dans le contexte sanitaire actuel, les relations de la population avec leurs élus peuvent être difficiles voire tendues. Certains élus ont d'ailleurs été victimes d'actes de malveillance soit au titre de leurs fonctions soit à titre privé.

La gendarmerie est une force de sécurité des territoires mais également une force d'appui et de soutien pour les élus de la République.

Ainsi, outre le contact régulier des unités avec l'ensemble des élus, les commandants de brigades et de compagnie sont en mesure de s'assurer personnellement du soutien de la Gendarmerie Nationale en cas de difficultés ou de besoin d'intervention.

À ce titre, les élus doivent pouvoir faire part, préventivement, de leurs inquiétudes face à une ou plusieurs personnes susceptibles de commettre des troubles à l'ordre public dans leurs circonscriptions. Des mesures de sécurisation des personnes et des lieux d'habitation ou d'exercice de fonctions peuvent notamment être proposées, permettant une rapidité d'intervention et de prise en compte d'une situation particulière.

À toutes fins utiles, en complément des coordonnées de contact des commandants d'unités dont vous devez déjà disposer, vous trouverez en **annexe 1, l'état actualisé des gendarmes plus particulièrement chargés des questions relatives à la prévention de la délinquance**. Ils sont également à votre disposition.

Nouvelle forme de cyberattaque : « MEOW »

Vous trouverez en **annexe 2, une fiche d'informations relative à une nouvelle forme de cyberattaque** partagée par la Cellule Prévention et Partenariats du Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor.

Cette cyberattaque cible des bases de données non sécurisées et accessibles depuis internet à partir de recherches via l'outil « SHODAN ».

Contrairement aux attaques par rançongiciels, les données ne sont pas chiffrées et une rançon n'est pas demandée.

Les données sont supprimées par les pirates qui laissent la signature « Meow ».

Le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor appelle à une cyber-vigilance et au signalement de tout fait similaire.

Hausse des cambriolages de résidences sur le département

Depuis le début de l'été, le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor constate une hausse des cambriolages de résidences de particuliers et de commerçants.

Sur l'ensemble du département est concerné, l'Est et le Nord-Ouest sont les secteurs les plus impactés.

Le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor appelle à la vigilance et au signalement de tout fait ou comportement similaire.

Parce qu'il n'est pas toujours aisé de bien analyser la mise en sûreté de son lieu de travail ou son domicile, n'hésitez pas à contacter le référent/correspondant sûreté de la brigade dont vous dépendez. Par le biais d'une consultation sûreté, il répondra à toutes vos questions, vous présentera les dispositifs OTV-OTE (Opération Tranquillité Vacances – Entreprises) et pourra vous conseiller au mieux.